

Pour diffusion immédiate



VILLE DE
L'ANNÉE
MERCURIADES 2005

Construction de logements sociaux dans le secteur Saint-David à la place de l'ancien garage municipal

DES LOGEMENTS POUR LA FAMILLE BIENTÔT ACCESSIBLES

Lévis, le 23 août 2005. - Le maire de Lévis, M. Jean Garon, et la députée de Lévis et ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, madame Carole Théberge, représentant la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, ont procédé aujourd'hui à la levée de la première pelletée de terre signifiant le début des travaux de construction d'un immeuble de 12 logements sociaux sur la rue Hallé dans le secteur Saint-David. Il s'agissait de la deuxième cérémonie de ce genre aujourd'hui après celle marquant la mise en chantier d'un ensemble de 24 logements abordables dans le quartier Charny.

M. Garon et Mme Théberge étaient accompagnés du président du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis, M. Denis Morin. Plusieurs membres du comité exécutif de même que les différents partenaires au dossier ont également pris part à cette cérémonie.

Renouveau dans le secteur Saint-David

Ce projet comprend un édifice de 12 logements comptant deux ou trois chambres chacun. Ces logements sont destinés aux familles de travailleurs à revenus modestes, avec enfants. Ils seront disponibles pour l'habitation dès la mi-décembre 2005. Les personnes intéressées à en devenir les premiers locataires peuvent, dès maintenant, communiquer avec les responsables de l'Office municipal d'habitation en téléphonant au numéro 833-1490.

Ce projet illustre parfaitement l'orientation fondamentale de la Ville en faveur de la famille puisqu'il répond à un grand besoin de logements de qualité, à prix abordable et bien localisés près des écoles, des terrains de

jeux, et des différents services. Il s'agit d'une construction de qualité, de type Novoclimat, un gage d'efficacité énergétique et de qualité de l'air. Une attention particulière a été apportée à l'esthétique de l'édifice et à son aménagement extérieur.

De plus, comme tous les projets de logements abordables réalisés ou en cours à Lévis, ceux de la rue Hallé s'inscrivent dans une perspective de renouveau urbain. Ils sont en effet érigés sur le site d'un ancien garage municipal qui n'avait plus sa place dans ce quartier majoritairement résidentiel.

La réalisation de ce complexe atteint la somme de 1 456 000 dollars. La contribution de la Ville est de l'ordre de 15 % et celle de la Société d'habitation du Québec de 60 %. Le reste, soit 25 %, doit être financé par un prêt hypothécaire consenti à l'Office municipal d'habitation et remboursable selon les normes du marché.

M. Garon a tenu à rappeler que sans l'appui de Mme Carole Théberge, députée-ministre de Lévis, la Ville n'aurait pu obtenir une révision des prix maximums admissibles pour ce projet de la part du Gouvernement du Québec. Le prix maximum est en effet passé de 82 500 \$ pour un logement de deux chambres à coucher à 102 400 \$, soit le même montant qu'à Québec, ce qui correspond à la réalité du marché de la construction résidentielle. « Nous ne serions pas là aujourd'hui si cette iniquité n'avait pas été corrigée », a conclu M. Garon

Ce projet s'inscrit dans la phase II d'un programme de construction de 350 logements sociaux. La phase I a permis la construction de 108 logements à St-Romuald, sur le site d'une ancienne scierie. Dans ce vaste programme, l'Office municipal d'habitation est responsable de la construction de 276 unités de logements et le Groupe de ressources techniques (GRT) de 74. En terminant, M. Garon a rappelé que la Ville de Lévis est toujours une des villes canadiennes où le taux d'inoccupation des logements est le plus faible. C'est pourquoi, la Ville a entrepris des démarches pour obtenir du gouvernement du Québec, via la Société d'Habitation du Québec, responsable du Programme Logements abordables, une nouvelle tranche de 150 logements, ce qui lui permettrait de combler ses besoins à ce chapitre.

- 30 -

Source : Lyse Routhier
Direction des communications
Tél. : 835-8288